

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Sustainable Global Dynamic Bond Fund

PART EURO W (INC.) (ISIN: IE00BF5B2D94)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Maximiser le rendement total tiré des revenus et de l'appréciation du capital en investissant principalement (c'est-à-dire au moins les trois quarts de la valeur nette d'inventaire du Fonds) dans un portefeuille mondial diversifié composé majoritairement de titres obligataires de sociétés et d'États présentant des qualités d'investissement intéressantes jugées durables.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds:

- investira dans des titres de créance et apparentés émis par des entreprises et des gouvernements qui satisfont aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») et de durabilité du Gestionnaire de portefeuille ;
- investira principalement dans des titres de créance et apparentés notés inférieurs à investment grade qui, au moment de l'achat, peuvent être assortis d'une note de crédit minimum de B- (ou équivalente) ou, dans le cas de titres adossés à des actifs et adossés à des créances hypothécaires, de billets structurés et autres instruments liés au crédit, de BBB- (selon Standard & Poor's, ou toute autre agence de notation reconnue équivalente) ;
- investira dans les marchés émergents ;
- ne construira pas d'exposition directe aux titres de créance et apparentés de sociétés qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de la production et de la vente de tabac ;
- intégrera des éléments de filtrage négatif et positif, ainsi que l'analyse ESG générale et individuelle des titres. Les critères ESG incluent l'approche des droits humains et des questions environnementales. Le Gestionnaire de portefeuille peut également investir dans des émetteurs privés dès lors qu'il estime que ces derniers contribuent à promouvoir des pratiques commerciales durables grâce à un engagement continu ;
- investira sur une base longue et synthétique courte ;
- investira dans des dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à réaliser l'objectif d'investissement du Fonds. Le Fonds utilisera également des dérivés aux fins de réduire le risque ou les coûts ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ;
- limitera l'investissement dans les organismes de placement collectif à 10 % ; et

- promouvra des caractéristiques environnementales et sociales au titre de l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de finance durable (« SFDR »).

Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 35 % de sa Valeur liquidative dans des titres de créance émis ou garantis par un même émetteur souverain de qualité inférieure à investment grade (c.-à-d. inférieure à BBB-, mais supérieure à B-, selon Standard and Poor's ou toute autre agence de notation reconnue équivalente) ;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur liquidative dans des titres cotés ou négociés sur la Bourse de Moscou ;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur liquidative dans des titres convertibles conditionnels (CoCo) ; et
- investir substantiellement dans des placements liquides et quasi-liquides.

Indice de référence : Le Fonds mesurera sa performance par rapport à l'EURIBOR à 1 mois 2 % par an (l'« Indice de référence monétaire »). L'Indice de référence monétaire est utilisé comme objectif par rapport auquel la performance du Fonds est mesurée sur 5 ans, avant commissions.

L'EURIBOR (Euro Interbank Offer Rate) est un taux de référence constitué à partir du taux d'intérêt moyen auquel les banques de la zone euro offrent des prêts à court terme non garantis sur le marché interbancaire.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de portefeuille a tout pouvoir pour sélectionner les investissements, sous réserve de l'objectif et des politiques d'investissement stipulés dans le Prospectus.

AUTRES INFORMATIONS

Traitement des revenus : le revenu des investissements sera versé aux actionnaires chaque trimestre au plus tard les 11 février, 11 mai, 11 août et 11 novembre.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 15.000.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Étant donné qu'il existe moins de cinq ans de données de performances disponibles pour ce Fonds, cette catégorie repose sur la volatilité simulée et ne constitue pas une indication quant à la catégorie de risque et de rendement future du Fonds. La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 3 parce que sa valeur historique simulée présente une volatilité de volatilité modérément faible. Avec un Fonds de la catégorie 3, vous avez un risque de modérément faible de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérément faible.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notés est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.

- **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque de contingent convertible :** Les titres potentiellement convertibles (contingent convertible, CoCo) sont des titres de créance qui sont convertis en parts de capital lorsque les fonds propres de l'émetteur chutent sous un plancher prédéfini. Risque de conversion en capital à un cours d'action réduit, de réévaluation temporaire ou définitive à la baisse de la valeur du titre et/ou de cessation ou de report des paiements de coupons.
- **Risque lié à l'approche d'investissement environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) :** Le Fonds suit une approche d'investissement ESG. Cela signifie qu'il ne prend pas seulement le facteur de la performance financière en compte dans le cadre de son processus d'investissement. Une telle approche comporte le risque

que la performance du Fonds soit défavorablement affectée par les restrictions imposées en matière d'exposition à certains secteurs ou types d'investissements. Il est possible que cette approche ne reflète pas les opinions d'un investisseur donné, quel qu'il soit. En outre, en adoptant une approche d'investissement ESG, le Fonds est dépendant des informations et des données de tiers (qui peuvent inclure des fournisseurs de rapports de recherches, de filtrages, de notations et/ou d'analyses, tels que les fournisseurs d'indices et les consultants). Ces informations ou données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou incohérentes.

- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	0,63 %
----------------	--------

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

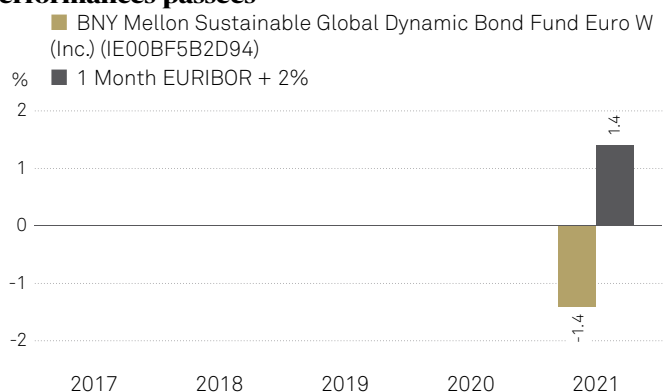
Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 25 février 2019.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 18 décembre 2020.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en EUR.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 septembre 2022.